

a 14. problematice politické (Charta Spojených národů). V posledních čtyřech lekcích jsou ukázky z děl francouzských autorů: Pascal, La Rochefoucauld, Rousseau, A. France, Jacob, Vercors, Becque, Daudet, Barbusse, Saint-Exupéry, Dabit.

Ve většině lekcí následuje za vlastním textem: 1. soupis praktických frází a výrazů příslušného myšlenkového okruhu, 2. cvičení obsahující otázky, překlady, doplňování vět vhodným slovem, popřípadě správným tvarem slovesa uvedeného v závorce, převádění daného slovesa do různých tvarů apod. Jak je z uvedeného výpočtu patrné, jsou cvičení dostatečně pestrá a promyšlená. Jejich účelem je usnadnit učícímu se dosáhnout jazykové správnosti na základě soustavného zdokonalování znalosti mluvnické stavby. Správnost svých odpovědí, překladů, obměn atd. může každý zkontrolovat v „Klíči“, v němž najde nejen správné řešení cvičení, ale i český překlad francouzských textů, tvořících jednotlivé lekce.

Autorův známý smysl pro humor se projevuje tím, že většinu lekcí zpestřuje anekdotami, které mají být zřejmě jakýmsi oddechovým intermezem.

Dr. Tichý se vynasnažil, aby bylo v jeho kursu co nejvíc slovních obrátů a vět, které lze často uplatnit v různých rozhovorech. Uvedl také četné věty vyskytující se běžně v novinových zprávách. Jde tedy o francouzštinu opravdu živou, praktickou, takovou, jakou potřebují znát všichni, kteří se dostanou do frankofonního prostředí. V tom směru je Tichého kurs plně na výši.

Po praktických větách a výrazech následují pauzy, kterých lze využít k hlasitému zopakování právě slyšené fráze. Bohužel nebyly pauzy zřejmě plánovány k tomuto účelu, takže po dlouhých větách jsou příliš krátké, než aby stačily k jejich zopakování. Naproti tomu jsou místy — často právě po krátkých větách — tak dlouhé, že působí dojmem, jako by byl mluvčí nemohl najít větu, kterou měl přečíst.

Pro uživatele kursu by bylo výhodné, kdyby byla délka lekcí upravena tak, aby nepřesahovaly na další desku nebo druhou stranu desky. Někde by k tomu postačilo vynechání jedné anekdoty nebo několika méně důležitých, ne-li zbytečných vět.

Výslovnost všech, kteří namluvili text, je velmi pečlivá, jasná a přitom nepůsobí, až na malé výjimky, dojmem nepřirozenosti. Na některé sporné věci bychom však chtěli upozornit. Především jde o přízvuk. Již v televizním kursu francouzštiny měl jeden z vyučujících výslovnost sice kouzelně krásnou, ale poněkud afektovanou, což se projevovalo tím, že příliš často kladl přízvuk na první slabiku. Zdá se nám, že i v tomto kursu byl na několika místech posun přízvuku zbytečný, ne-li chybný, protože nebyl důvod k afektu, např. *vingt centimes à payer* (v lekcí 5), *dans un télégramme* (5), *nettoyez les habits* (7), *elle m'a appris* (7), *et François* (8), *les championnats* (9), *c'est comme ça* (9), *avant-dernier* (9), *indisposition* (10), *budget national* (10), *Bernad Shaw* (11), *je l'ai lu ce matin* (12), *principes* (14), *liberté* (14), *dans la tempête* (18), *vol de nuit* (18). — Koncové *-age* zaznělo několikrát jako *-ás*: *voisinage* (14), *sage* (15), *nuage* (18). Podobně *louanges* (15) bylo vysloveno s koncovým *š*. Zbytečné vážání je ve větě: *Tous les chemins mènent à Rome* (1). — Neshoda mezi grafikou a výslovností je u místního jména *Volmerange*, které je vyslovováno třikrát, vždy se zavřeným *e* (1). Místy se objeví zbytečná výslovnost koncového *e*, např. v *province* (11).

Uvedenými připomínkami nechceme nijak snižovat vynikající kvalitu recenzované *Francouzštiny pro pokročilé*, kterou lze jistě i ve světovém měřítku klást mezi nejlepší jazykové příručky a která, jak jsme přesvědčeni, se pro svou užitečnost dočká ještě četných dalších vydání.

Otto Ducháček

Friderike Stefenelli—Fürst: Die Tempora der Vergangenheit in der Chanson de Geste. Wiener Romanischen Arbeiten, Wien—Stuttgart 1966.

L'emploi des temps verbaux en ancien français est un problème bien épineux qui, depuis longtemps, ne cesse d'attirer l'attention des spécialistes lesquels, d'ailleurs, sont loin d'être arrivés à une ombre d'accord à ce sujet. L'intérêt des linguistes n'est pas étonnant. Dès qu'on se plonge dans la lecture des anciens textes français, on ne peut ne pas être frappé par les différences qu'ils présentent, pour ce qui est de l'emploi des temps passés, par rapport au français moderne. On y constate une non-observation quasi régulière de la suite chronologique des événements et on s'aperçoit que, si l'imparfait est rare, le passé composé est très utilisé dans la narration. Quant au passé simple, il présente aussi certaines différences par rapport à l'usage moderne.

Ces singularités d'emploi des temps verbaux en ancien français recevaient des explications bien nombreuses et très variées dont les unes s'opposaient parfois aux autres. Ainsi par exemple W. von Wartburg, en parlant de l'emploi judicieux et délicat que le français moderne fait des formes verbales, affirme que „l'ancien français mêle beaucoup les temps passés“, tandis que Gamillscheg souligne par contre qu'en ancien français, chaque temps passé avait une fonction et une valeur stylistique bien déterminées. On pourrait citer encore de nombreuses autres opinions témoigna n

que se problème ne trouvait pas très longtemps une solution satisfaisante dans les cadres de la syntaxe.

Le point de vue grammatical n'ayant pas apporté une solution valable bien nette, on s'est mis à chercher l'explication du problème dans le domaine de la stylistique. Il faut dire que l'idée n'est pas nouvelle: Mayer—Lübke déjà invoquait des raisons stylistiques pour la prépondérance du passé simple sur l'imparfait en ancien français.

Le point de vue stylistique gagne de plus en plus de partisans pendant la dernière trentaine d'années. Dans les travaux plus récents consacrés à l'emploi des temps en ancien français, les spécialistes sont dans la plupart des cas assez enclins à concéder que les considérations stylistiques jouent un rôle plus ou moins important dans le fonctionnement du système des temps verbaux. Mme Stefenelli-Fürst rappelle dans cet ordre d'idées H. Bockhoff, D. R. Sutherland, G. Lechner et surtout Mlle A. C. Hatcher qui dans son „Tense Usage in the Roland“ affirme carrément que l'emploi des temps dans le poème repose sur un choix raffiné des formes verbales selon leur valeur stylistique et que, pour cette raison, il n'est pas possible de parler d'une confusion des temps passés en ancien français. Voulant démontrer sa thèse, Mlle Hatcher s'est laissée entraîner dans des exagérations qui lui ont valu des critiques plus ou moins violentes et assez nombreuses; mais, dorénavant, on ne pouvait plus ne pas prendre en considération les conclusions de son ouvrage.

C'est M. Sandmann qui a montré le plus de scepticisme pour les conclusions de Mlle Hatcher qu'il accuse de „modernisation inadmissible“. Dans ses ouvrages, Sandmann se situe au point de vue plutôt grammatical, mais il remarque qu'il y a une différence sensible entre l'emploi des temps dans le discours direct et dans la narration. D'autres ont remarqué, une différence analogue entre la prose et la poésie, la „confusion des temps“ étant réservée presque exclusivement à la narration et à la poésie, tandis que dans le discours direct (et en prose) les temps sont utilisés d'une façon beaucoup plus „réaliste“. La confusion des temps serait donc un phénomène purement littéraire, ce qui ne peut ne pas nous ramener à des considérations d'ordre stylistique.

Comme il est difficile de ne pas admettre que les deux points de vue ont de solides arguments à l'appui, Mme Stefenelli-Fürst se propose de démontrer dans son travail qu'il est possible de concilier les deux, à condition d'en éviter les exagérations et les parti-pris.

L'ouvrage constitue donc une étude de la distribution des temps verbaux dans la Chanson de Geste. Avant d'aborder ses analyses, l'auteur consacre quelques pages à démontrer combien la conception du temps au moyen âge était différente de la nôtre: on n'avait qu'une très vague conscience de l'écoulement du temps et de sa valeur dans un monde où tout paraissait immuable et absolument stable. Cet état d'esprit ne pouvait ne pas se faire sentir dans l'emploi qu'on faisait des temps verbaux. L'héritage latin était comme oublié dans les langues romanes „qui devaient reconquérir ce que les temps barbares avaient laissé perdre“ (P. Imbs).

Pour ce qui est de la Chanson de Geste, l'action de ses poèmes est située dans un temps imaginaire. L'idée qu'il y avait deux ou trois cents ans entre les événements et celui qui les racontait était tout à fait étrangère aux auteurs de ces poèmes, ainsi qu'à ceux qui les récitaient. Le mépris souverain de l'exactitude chronologique se manifeste aussi dans les indications de l'âge des personnages (Charlemagne aurait été âgé de 200 ou même de 350 ans!). On imagine facilement que, dans de telles conditions, ce qu'on appelle la suite chronologique des faits devait avoir peu d'importance et que la façon de présenter les événements devait s'en ressentir, et cela aussi quant aux temps verbaux dont on se servait.

L'ouvrage traite notamment du passé composé, du passé simple et de l'imparfait. Etant donné l'importance du présent „historique“ dans les anciens textes épiques, l'auteur n'a pu éviter d'en parler assez abondamment, surtout dans la partie de l'ouvrage consacrée au passé simple.

En procédant à des analyses bien détaillées et généralement fort judicieuses des extraits de la Chanson de Geste, l'auteur étudie successivement les trois temps passés. Pour le passé composé et le pour le prétérit, elle traite séparément du discours direct et de la narration. Le chapitre consacré à l'imparfait étant relativement réduit, les parties concernant le passé composé et le prétérit renferment le gros des analyses. L'auteur s'y efforce d'étudier entre autre l'intéressant problème du rapport et des fonctions du passé composé et du passé simple en ancien français.

Mme Stefenelli-Fürst démontre qu'en ancien français, les deux temps présentaient une opposition d'aspect assez nettement caractérisée qui se manifeste dans toutes les catégories de discours, c'est-à-dire dans le discours direct aussi bien que dans la narration. C'est dans le discours direct que cette opposition aspectuelle apparaît avec le plus de netteté: les deux temps y sont utilisés l'un à côté de l'autre, ce dont certains linguistes ont, à tort, tiré la thèse de la valeur égale des deux temps. Le fait est que la place presque libre du participe, qui a souvent un caractère d'adjectif (p. ex. ... ai ore mes chaucs emboees...), confère aux formes du passé composé une nuance du présent, ce qui est d'importance notamment si on se rappelle le rôle prépondérant du présent dans la narration épique de l'époque. Le caractère perfectif du passé composé en ancien

français est peut-être signalé aussi par la grande fréquence de ce temps dans les verbes de mouvement et avec les numéraux et autres expressions de quantité.

La différence aspectuelle des deux temps est exploitée de différentes façons dans la narration. C'est elle qui explique donc en partie l'emploi relativement fréquent du passé composé dans les situations où le français moderne ne le mettrait pas. Il y a, toutefois, encore d'autres facteurs qu'il faut prendre en considération: c'est tout d'abord la technique de narration, très différente des procédés modernes. D'après cette technique, l'auteur présente l'action non pas dans son développement linéaire, mais comme procédant par à-coups. Pour cette sorte de narration, on choisit tout naturellement le passé composé ou, bien entendu, le présent. Citons aussi le passé composé „récapitulatif“, tel qu'il apparaît dans le premier vers de certaines laisses pour faire le point de l'action commencée ou annoncée dans la laisse précédente. On peut donc dire que dans de tels cas — qui, d'ailleurs, sont fréquents — le choix du temps à employer est dicté par des raisons stylistiques plutôt que purement grammaticales.

Ensuite, c'est la tendance incontestable vers la „variatio“ tout-à-fait formelle suivant les règles de l'ancienne rhétorique. Ainsi, il est très rare dans la Chanson de Geste qu'un verbe apparaisse plusieurs fois dans une même forme dans l'intervalle de plusieurs vers: on cherche à varier sa forme, bien que sa signification doive être la même.

Il ne faut pas oublier non plus les exigences de l'assonance et de la versification en général qui font qu'à un endroit donné on préfère le passé composé à un autre temps possible.

Pour comprendre l'emploi du passé simple, il ne suffit pas de l'examiner en opposition avec le passé composé, mais encore avec l'imparfait et le présent. Dans le discours direct, le passé simple est très fréquent en ancien français, ce qui permet de supposer qu'il l'était aussi dans la langue parlée de l'époque. Dans la narration, il est évidemment le plus fréquent de tous les temps employés, bien que le présent soit aussi très courant. La question se pose de savoir quelles sont les raisons qui font préférer l'un ou l'autre des deux temps. Doit-on adopter la thèse de A. G. Hatcher et de G. Lechner selon laquelle le présent serait norme de la narration épique en marquant le déroulement dramatique de l'action principale tandis que le prétérit servirait à désigner des faits subordonnés de moindre importance? L'alternance des deux temps dans le récit permettrait donc de marquer la gradation et le déclin de l'action dramatique, son dynamisme, et on pourrait la considérer comme moyen stylistique. Cependant, Mme Stefenelli-Fürst est de l'avis que, compte tenu des exigences de la versification, de la „variatio“, etc., on est souvent obligé de douter sérieusement que des raisons „stylistiques“ aient chaque fois déterminé le choix et l'alternance des deux temps.

Si, dans son rôle narratif, le passé simple est très souvent remplacé par le présent dans la Chanson de Geste, il remplit en revanche des fonctions qui, en français moderne, sont le domaine exclusif de l'imparfait (tel le cas du passé simple désignant les faits secondaires du point de vue du dynamisme de l'action). On dirait donc qu'en ancien français, le passé simple était le plus „neutre“ des temps passés, ce qui lui permettait de remplir les fonctions multiples et très diverses.

L'imparfait par contre était beaucoup moins utilisé en ancien français qu'en français moderne: il ne cesse de gagner du terrain depuis les commencements du français. Et pourtant, s'il est rare dans l'ancienne poésie épique, il peut néanmoins remplir de très nombreuses fonctions qui correspondent en grandes lignes aux emplois qu'en fait le français moderne.

A quoi attribuer, dans ce cas, la faible fréquence de l'imparfait dans la Chanson de Geste? Certains linguistes sont de l'avis qu'elle est due au large emploi du présent historique. Les analyses de Mme Stefenelli-Fürst confirment cette supposition: elles ont établi que, dans le discours direct où le présent historique n'apparaît pas, l'imparfait est sensiblement plus fréquent que dans la narration. Cela permettrait de conclure que, dans la langue parlée du moyen âge, l'imparfait n'était pas si rare que cela. Dans sa fonction de „temps relatif“, l'imparfait est fréquemment remplacé par le passé simple. On trouve assez souvent des contextes, où il est employé pour marquer le passage à un plan d'action secondaire qui, lui, est d'habitude exprimé aussi par le passé simple. Le plus souvent, les deux temps sont parfaitement interchangeable en ancien français, bien qu'il soit difficile de nier le bien-fondé des conclusions de Lechner qui est de l'avis qu'il y a des différences d'ordre stylistique entre les deux temps. On peut douter, toutefois, que le français de la Chanson de Geste les ait alternés seulement en vertu de cette différence.

Quelles sont donc les conclusions que l'on peut tirer des analyses fondées et perspicaces de Mme Stefenelli-Fürst?

1. Il n'est pas juste de parler de la confusion des temps en ancien français. Les différences d'emploi des temps passés entre la langue ancienne et le français contemporain sont attribuables au fait que la perfectivité du passé composé était encore nettement ressentie en ancien français. Le fait que le passé simple et le passé composé sont employés comme des temps narratifs ne signifie nullement que leur valeur soit égale: elle est différente, par contre, ce qui permet d'exprimer certaines nuances aspectuelles et stylistiques auxquelles l'usager du français moderne n'est plus sensible.

2. Il n'est pas juste non plus de chercher de subtiles intentions stylistiques derrière chaque emploi „atypique“ d'une forme verbale dans la Chanson de Geste. Parfois les exigences de la versification ou la „variatio“ formelle en sont la seule explication.

3. Certaines particularités de l'emploi des temps dans l'ancienne poésie épique sont dues à la technique de narration caractéristique de l'époque qui ne se soucie guère de marquer les liens logiques et l'hierarchie des différentes parties de l'action, mais les présente comme indépendantes les unes des autres en adoptant pour chacune d'elles un point de vue temporel différent. Le peu d'attention accordé à l'enchaînement, à la hiérarchisation de l'action explique en partie notamment l'emploi relativement rare de l'imparfait.

4. En ancien français, le passé simple était un temps passé non-marqué par excellence, ce qui explique son utilisation dans toutes les fonctions possibles et sa grande fréquence.

En conclusion, on ne peut que recommander la lecture de ce bel et intéressant ouvrage. La seule chose que l'on puisse lui reprocher, c'est l'extrême prudence dans la formulation des conclusions. Mais c'est peut-être encore une vertu.

Růžena Ostrá

Studia Anglica Poznaniensia. An International Review of English Studies, Vol. 1, Uniwersytet im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, Poznań 1968, 139 pp.

Under the above title the University of Poznań has issued the first volume of an international review of English studies. The journal is designed to 'carry original articles on English linguistics and American and English literature as well as book reviews. Preference, however, will be given to linguistic contributions which will occupy three quarters of its contents'.

The first volume, edited by J. Fisiak, contains ten papers by both Polish and foreign contributors, six of them dealing with linguistic problems and four with literature.

The first paper *Prevocalic Consonant Clusters in the History of English* by J. Fisiak from the University of Poznań presents 'the development of prevocalic consonant clusters from Old to Modern English in terms of distinctive features' and outlines 'the development of combination rules of the permitted sequences of consonants throughout the history of English'.

After arriving at the rules of distinctive feature combinations of prevocalic clusters in Old English, the author reinvestigates the phonemic status of the graphemic sequences [wl, wr; hn, hl, hr], which do not follow these rules, and gives further reasons for their monophonemic interpretation.

The investigation of Middle English prevocalic clusters reveals no changes in morpheme structure rules, only three new clusters due to the appearance of some Old French and Latin loanwords are added.

More serious innovations have affected these combination rules in Modern English. This is due both to borrowing and to internal tendencies displayed in the course of the development of English. The number of consonant clusters in Modern English has been almost doubled, which demonstrates 'that the structure of the phonemic component of English underwent more serious changes in the fifteenth century than has so far been expected'.

The aim of the study *Double-Object Verbs in English* by S. P. Corder from the University of Edinburgh is to establish criteria for a subcategorization of the so-called double-object verbs. The category of the double-object verb is defined on the basis of the deep structure categories of case as suggested by C. Fillmore in *A Case for Case (E. Bach and R. T. Harms (eds.), Universals in Linguistic Theory, New York, London 1968, pp. 1-88)*. His case categories are characterized semantically and do not correspond to the categories of subject, object or indirect object in surface structure. The double-object verbs discussed in S. P. Corder's study function in sentences that might be expressed by the formula Verb + Agentive + Dative + Objective, Agentive being 'the case of the animate responsible source of the action identified by the verb', Dative being 'the case of the animate being affected by the action or state identified by the verb', and Objective being 'the case of anything representable by a noun whose role in the action or state identified by the verb is identified in the semantic interpretation of the verb itself'.

Thus defining the category of the double-object verb, the author proposes four syntactic criteria for its further subcategorization.

1. Transformational deletion of Dative or Objective case elements, or neither, or both.
2. Subjectivizability of Dative or Objective case categories, or neither, or both.
3. Prepositional marking of Objective and Dative case categories.
4. Possibility of an embedded sentence on Objective case category, and choice of complementizer.

Employing the above criteria, the author arrives at a list of some 18 subcategories of double-object verbs, giving, in form of a dictionary entry, the syntactic features of each of them.